



LE MOT DU MAIRE

Les travaux de rénovation du centre bourg ont franchi une étape, la pose des pavés et des grilles du parc étant achevés. Le sable sera laissé encore quelques jours pour garantir son infiltration, puis balayé. Il reste quelques finitions à effectuer, notamment des joints en ciment le long des habitations. **Mais la place et les trottoirs sont ré ouverts** à la circulation des piétons et au stationnement des véhicules.

La place comprend désormais un parking et un espace piétonnier qui accueillera bientôt à nouveau le marché. Le nombre de stationnements est maintenu, de nouvelles places étant créées le long de la chaussée. Le mobilier urbain et l'éclairage seront posés prochainement.

Les travaux continuent dans le parc, pour la réalisation des réseaux et de l'éclairage, des pelouses, l'élagage des arbres... **un beau hêtre centenaire a été révélé au centre du parc et sera mis en valeur.**

Les enrobés de chaussée ne seront réalisés que l'année prochaine, lorsque le bâtiment de la SIGH sera clos et couvert. Les enrobés de trottoirs seront également refaits à neuf, là où des tranchées ont été ouvertes pour la reprise des branchements d'eau. Un centre bourg totalement réaménagé, pour un reste à charge communal plafonné à seulement 291 176,40 €, grâce aux financements du Département du Nord et de Valenciennes Métropole.-

Les participants aux maisons fleuries ont été récompensés par un bon d'achat de 15 €, valables chez deux fleuristes locales, à Maing et à Aulnoy. Un cadeau apprécié, et qui permet de soutenir le commerce de proximité, si important pour la vie de nos communes.

Enfin, j'attire l'attention de tous les propriétaires sur une nouvelle obligation de déclaration de vos biens immobiliers. Une démarche supplémentaire, à réaliser impérativement **avant le 1^{er} juillet 2023**. Sous peine de pénalités. Pour les particuliers et les professionnels. **Tous les locaux sont concernés** : résidences principales et secondaires, commerces, immobilier locatif (même si la gestion est confiée à une agence), ainsi que parkings, garages et autres annexes cadastrés.

La déclaration s'effectue via votre espace personnels sur le site impots.gouv.fr, et consistera surtout cette année à vérifier les données pré-remplies par l'administration. Le nouveau service « gérer mes biens immobiliers » permet également de déclarer vos locataires. L'ensemble de la démarche est expliquée pas à pas sur le site des impôts.

Pour les personnes qui n'utilisent pas l'informatique, il est possible de se faire accompagner au 0 809 401 401 (service gratuit + prix d'un appel), du lundi au vendredi de 8 h 30 à 19 h, soit en se rendant directement au service des impôts ou dans un espace France services.

La taxe d'habitation est bien supprimée pour les résidences principales, mais maintenue sur les résidences secondaires et les locaux vacants depuis plus de deux ans. Aucune nouvelle taxe n'est créée... mais toutes les bases d'imposition augmentent d'environ 7% cette année, par décision de l'Etat. D'où une augmentation de 7% de toutes les taxes locales.



L'AGENDA DE MARS

Jeudi 16

DON DU SANG

De 14h à 19h la salle des fêtes de Famars.

Vendredi 31

TOURNOI DE BELOTE DU TTS

A 18h la salle des fêtes de Famars. Renseignements auprès de Benoit VAN CORNEWAL au 06.74.01.20.51.

LA MUNICIPALITE VOUS INFORME

EN MARS LA MAIRIE RESTERA FERMEE LE SAMEDI

CLUB SENIORS SARRASINS

Réunions les jeudis 2, 9, et 30 mars. Repas le jeudi 23.
Contact : Mme Romby : 03 27 29 11 06.

LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

La bibliothèque sera fermée à partir du lundi 13 mars, en raison de la vente du bâtiment et du déménagement. **Le dernier jour d'ouverture sera donc le dimanche 12 mars, pensez à emprunter quelques livres supplémentaires !**

La nouvelle bibliothèque ouvrira début avril, dans l'ancienne garderie rénovée. Les travaux sont en cours, et la date de réouverture sera communiquée dans le Famars au Fil des Jours du mois prochain et via l'application Citykomi.

Ce déménagement à côté de l'école permettra aux élèves de s'y rendre plus souvent, et aux familles de venir emprunter des livres un soir en semaine.

LA MAIRIE A VOTRE SERVICE

Des perturbations nous ont été signalées sur les téléviseurs, dans différents quartiers : chaînes indisponibles, images saccadées... Les antennes des particuliers ne sont pas en cause, il s'agit de perturbations sur le réseau. **La mairie a effectué un signalement à l'Agence Nationale des Fréquences, qui va mener l'enquête pour résoudre le problème.** Des remplacements d'antennes de téléphonie mobile pourraient être en cause et perturber la réception de certaines chaînes (France 2 et France 3 notamment).

PREVENTION DES VOLS PAR RUSE

La Gendarmerie vous met en garde face à la recrudescence des vols à la fausse qualité commis à l'encontre des seniors. Face aux faux plombiers, faux agents des eaux, faux démarcheurs, faux policiers et faux gendarmes en civil, restez vigilants ! Écoutez et suivez les conseils des seniors du dispositif Chouettes & Hiboux (la prévention par et pour les seniors), une vidéo mise en ligne sur la page Facebook de la Gendarmerie du Nord, et accessible en actualité sur www.famars.fr

Depuis le durcissement de l'arrêté municipal réglementant le démarchage, aucune demande de démarchage n'a été reçue en mairie. Tout démarcheur non muni d'une autorisation municipale est verbalisable : n'hésitez pas à contacter la Gendarmerie. Si les démarcheurs ne sont pas des voleurs, **les nombreux abus incitent à la prudence** : pour conclure un contrat, mieux vaut se renseigner soi-même et se donner le temps de la réflexion.

RAPPEL : LES INSCRIPTIONS POUR LA RENTREE 2023 / 2024 AURONT LIEU :

- le vendredi 31 mars de 13h30 à 16h30 ; le vendredi 7 avril de 8h30 à 11h30
- le jeudi 13 avril de 13h30 à 16h30 ; le vendredi 14 avril de 8h30 à 11h30

Veillez au préalable passer en mairie de Famars afin d'obtenir un certificat d'inscription (prévoir un justificatif de domicile et le livret de famille). Pour éviter les regroupements et les files d'attente, **veuillez venir uniquement à l'école si vous avez en votre possession :**

- le certificat d'inscription de la mairie
- le livret de famille
- le carnet de santé de l'enfant

Les enfants nés entre le 1^{er} janvier 2021 et le 31 août 2021 seront pré-inscrits, sur liste d'attente, en fonction des places disponibles. Leur admission sera confirmée en juin.

Inscription possible par mail sur l'adresse de l'école : ce.0596526y@ac-lille.fr

PATRIMOINE : HIER ET AUJOURD'HUI... LA MAIRIE

Jusque 1930, la mairie était située à l'actuel numéro 109 de la rue Roger Salengro (à droite). L'ancienne école des garçons, située derrière, est aujourd'hui la « salle de la ruelle » qui accueille des activités associatives.

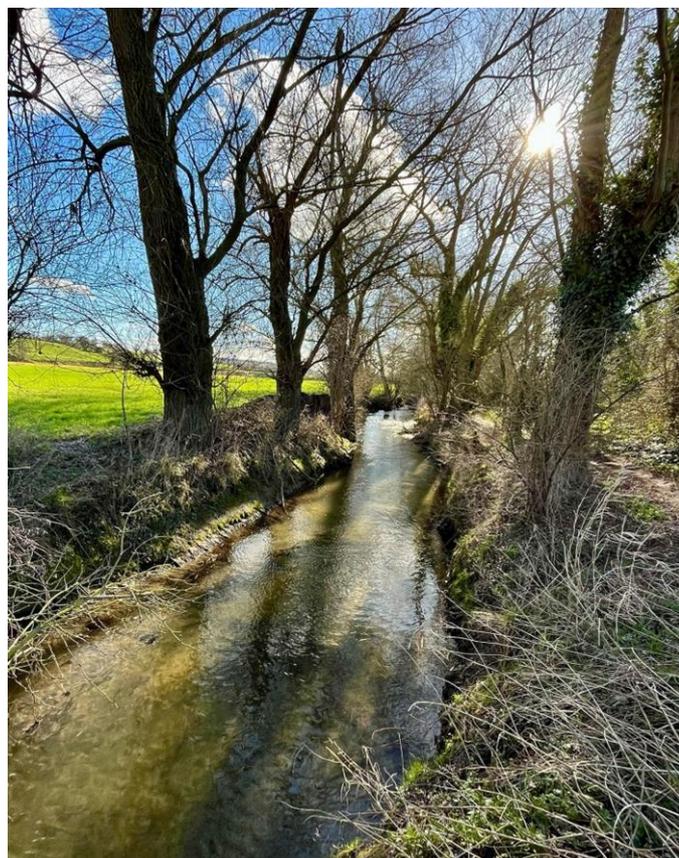
C'est en 1930 que la mairie déménage rue de Bermerain, dans un ancien estaminet (ci-dessous)... et accueille le premier téléphone public.

Ce bâtiment sera démoli en 1994 pour bâtir la nouvelle mairie, ouverte en 1995 et inaugurée le 19 octobre 1996.

Source : CHAS, illustrations par cartes postales anciennes.



PARTICIPATIONS AU FAMARS AU FIL DES JOURS



La Rhonelle en février. A gauche : photo Jacques CHARPENTIER. A droite : photo Jean-Benoît MEHAUT

FETONS LES OISEAUX !



Venez découvrir les secrets de l'avifaune de la zone humide de Famars, **mercredi 26 avril de 8h à 10h**. Prévoir des chaussures de marche et des jumelles.

En collaboration avec la Communauté d'Agglomération Valenciennes Métropole et la commune de Famars.

Attention : places limitées ! Inscription préalable obligatoire auprès du Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France au 03.22.89.63.96 ou reservation@cen-hautsdefrance.org

LE TENNIS DE TABLE SARRASIN

Grâce à ses différentes actions d'autofinancement et à son sponsor (Meta Prélèvements, représenté par Paul Dupire), le TTS a pu acheter une nouvelle table de compétition ! Ce nouveau matériel sera précieux dans le développement actuel et futur du club, et permettra de proposer dans de bonnes conditions entraînements et matchs pour les pongistes locaux (avec en lice sur cette fin de saison 3 équipes seniors et 2 équipes jeunes). Par ailleurs, **le club organisera son 8e tournoi de belote le vendredi 31 mars à 18h à la salle des fêtes**. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Benoît Van Cornewal au 06.74.01.20.51. Le programme du mois :

samedi 04/03 14h30 :
Valenciennes Vs Minimes-Cadets
Wargnies Vs Poussins-Benjamins

samedi 18/03 14h30 :
Poussins-Benjamins Vs Onnaing

Samedi 01/04 14h30 :
Valenciennes Vs Poussins-Benjamins
Valenciennes Vs Minimes-Cadets

Dimanche 05/03 9h30 :
D2 : Seniors 1 Vs Onnaing 7
D3 : Onnaing 8 Vs Seniors 3

Dimanche 19/03 9h30 :
Condé/Escaut 2 Vs Seniors 1
Seniors 2 Vs Hérin 4
Seniors 3 Vs St-Amand 5

Dimanche 02/04 9h30 :
Seniors 1 Vs Douchy 1
Condé/Escaut 3 Vs Seniors 2
Valenciennes 14 Vs Seniors 3



L'UNION DES ANCIENS COMBATTANTS

En raison des mesures d'économies, la salle des fêtes a été fermée en février. Il n'y a donc pas eu de repas des anciens combattants à Famars. En raison des mesures d'hygiène, le Président a aussi décidé qu'il n'y aurait pas de repas à cause du covid 19. Les cotisations pour 2023 sont annulées. Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente année 2023. Prenez soin de vous. Le Président, Christian Philippe

CSL SECTION RANDONNEES

07/03/23	Journée patrimoine	Trélon visite du château repas et rando circuit des contrebandiers Ohain	8.8 km
14/03/23	Les jonquilles	Départ église de Quérénaing	6 – 9 km
21/03/23	Circuit de St Guislain	Départ église de Franoy	8 – 10 km
28/03/23	Le vignoble	Départ parking feu de l'étang	8 – 4 km